Désirant depuis longtemps faire reposer le salut de la société humaine sur l'extension du culte de Marie, comme sur une forteresse inébranlable, Nous avons travaillé avec persévérance à répandre parmi les fidèles du Christ la pratique du Rosaire. A cette fin, Nous avons publié une Lettre Encyclique dès le 1er septembre 1883, et Nous avons, comme vous le savez, fait paraître dans le même but un certain nombre de décrets.

l'uisque la volonté du Dieu de miséricorde Nous permet de voir, encore cette année, l'approche du mois d'octobre que Nous avons jadis consacré à la céleste Reine du Rosaire, Nous ne voulons pas manquer de vous adresser la parole à cette occasion. Après avoir brièvement passé en revue tout ce que Nous avons fait jusqu'à présent pour promouvoir ce mode de prière, Nous couronnerons notre œuvre par un nouveau document, afin de mieux témoigner Notre zèle et Notre faveur envers une forme excellente du culte de Marie, afin aussi d'exciter l'ardeur des fidèles à conserver pieusement et d'une façon inviolable cette très sainte pratique.

Animé donc d'un constant désir de prouver avec évidence au peuple chrétien l'efficacité et les mérites du Rosaire de Marie, Nous avons rappelé d'abord l'origine plutôt céleste qu'humaine de cette prière. Nous avons montré qu'elle constitue une guirlande admirable, for-